

## **2JDM33**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 5 000 euros  
Siège social : 39 Corniche Lac et Forêt  
33 680 LACANAU  
890 163 934 RCS BORDEAUX

### **PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE LA GÉRANCE DU 1er JANVIER 2025**

Le soussigné

Thierry ROBERT  
demeurant 39 Corniche Lac et Forêt 33680 LACANAU

Gérant de la société 2JDM33, société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros,  
divisé en 5 000 parts sociales,

Après avoir rappelé que selon l'article 4 des statuts, le siège social peut être transféré en tout endroit du territoire français par simple décision de la gérance, sous réserve de ratification par décision d'un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des parts sociales,

Décide :

- de transférer le siège social du 39 Corniche Lac et Forêt 33 680 LACANAU au ZA DE GEMEILLAN Box 2, 33 480 SAINTE HELENE à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, et ce sous réserve de la ratification de cette décision par la prochaine décision d'un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des parts sociales,

- et de modifier, sous la même réserve, l'article 4 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

#### **ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL**

"Le siège social est fixé : ZA DE GEMEILLAN Box 2, 33 480 SAINTE HELENE."

Le reste de l'article demeure inchangé.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, le gérant a dressé le présent procès-verbal qu'il a signé après lecture.

Thierry ROBERT  
Gérant

Signé par Thierry ROBERT  
Le 24/03/25

ID: tx\_aDIBJvVnmyxk

Signed with

**Universign**